



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2021-CFR-034

Séance du 17 septembre 2021

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « IDEAL » -
Programmation 2021 – Laboratoires BioEcoAgro/LGI2A**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « IDEAL » - Programmation 2021 – Laboratoires BioEcoAgro/LGI2A

Arras, le 18/10/2021

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr